XP-TC/Philippeville, le 18 mars 2023

VIROINVAL

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la
20ème réunion de la CLDR

14 mars 2024 – Château communal

Présents :

- **Commune de Viroinval** :
 M. Baudouin SCHELLEN, Bourgmestre et Président de la CLDR
 M. Alain BOUVY, Conseiller communal
 M. Pierre MATHYS, Conseiller communal
 M. Killian VAN REIJSEN, Agent-relais de l'Administration Communale pour le PCDR

- **Mesdames et Messieurs :**

Paul CEULEMANS	*Marie-Eve DIMIDSCHSTEIN*
Alain EUGENE	*Barbara FIZAINE*
Jean-Noël FONATINE	*Claude HENAUT*
Christian LEYS	*René SIMON*

- **FRW :**
 M. Thomas CONSTANT, Agent de développement
 M. Xavier PAULY, Agent de développement

Excusés :

M. Jean-Luc BAUDELET	*M. Charlye DANIS*
Mme Céline JACQUEMIN	*M. Vincent LAROCHE*
M. Wuilly MAZY	*M. Marc METENS*
M. Jacques MONTY	*M. Marc RICHET*
Mme Marie-Thérèse SCHILLINGS	*Mme Colette STORET*
M. Arthur VISTE	

1. Introduction

M. SCHELLEN introduit la réunion en remerciant les membres de la CLDR présents à cette 20ème rencontre de la Commission. Il cède la parole aux Agents de Développement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) pour la présentation de l'ordre du jour de la réunion.

2. Approbation du PV de la réunion du 7 mars 2023

Le PV de la réunion du 7 mars 2023 sans remarque.

3. Rapport annuel 2023 sur l'ODR

Toute commune disposant d'au moins une convention DR est tenue de rédiger un rapport annuel. Ce rapport comporte 5 parties :

1. Situation générale de l'ODR (état d'avancement des projets)
2. Avancement des projets en convention DR
3. Rapport comptable
4. Rapport d'activité de la CLDR
5. Programmation dans les 3 ans

Concernant le bilan de la CLDR pour l'année écoulée, deux réunions se sont déroulées en 2023.

La CLDR s'est en effet réunie :

- Le 11 janvier 2023 au Château Communal
 Présences : 17 membres de la CLDR, 1 personne-relais de l'administration communale, 2 AD de la FRW
 A l'ordre du jour de cette 1ère réunion :
 1. Accueil
 2. Approbation du PV de la CLDR du 17/02/2022
 3. Nouvel avant-projet de la salle de l'Ardoisière à Oignies
 4. Divers
- Le 7 mars 2023 au Château Communal
 Présences : 16 membres de la CLDR, 2 AD de la FRW
 A l'ordre du jour de cette 2ème réunion :
 1. Accueil et approbation du PV de la réunion de la CLDR du 11 janvier 2023
 2. Retour sur le Comité d'Accompagnement « Avant-Projet » pour le projet de la Salle l'Ardoisière
 3. Rapport annuel 2022 sur l'Opération de Développement Rural
 4. Divers → *présentation de la FP actualisée pour l'aménagement de la salle Dothorpa en Maison rurale à Dourbes*

La réunion se poursuit par le passage en revue des projets « réalisés » et « en cours » qui constituent le 1er volet du rapport annuel intitulé « **situation générale** de l'Opération de Développement Rural ». Il est fait état des avancées, lot par lot.

Pour le **lot 1**, il y a lieu de relater les avancées connues pour :

- La fiche-projet 1.3 « Rénovation de la salle de l'Ardoisière en maison rurale à Oignies », les dernières avancées sont la tenue de la réunion du Comité d'Accompagnement de l'Avant-Projet le 8 février 2023. S'en est suivie l'approbation de l'avant-projet par l'Administration du Développement Rural le 19 mai 2023. Suite à cela l'INSAEP a pu avancer dans l'élaboration du Projet (métrés, cahier des charges et demande de permis). Ledit Projet est en attente de l'approbation par l'Administration du Développement Rural, le dossier ayant été envoyé le 14 février dernier.
 Les phases ultérieures consisteront à obtenir la Convention-Réalisation pour ce dossier (subsides pour la phase travaux) et adjuger le marché de travaux.
 Concernant ce projet, 2 membres s'expriment :
 1. *pour savoir si les ardoises du toit du bâtiment existant pourraient être utilisées pour la couverture d'une chapelle dans le village, rue de Revin. Cette chapelle est actuellement uniquement recouverte d'une bâche plastique.*
 2. *pour souligner la difficulté de respecter les budgets initiaux vu le temps observé pour l'avancée du dossier.*
- La fiche-projet 1.1 « Acquisition et aménagement de la salle Dothorpa en maison rurale à Dourbes », le rétroacte 2023 est le suivant :
 - 7 mars 2023 : présentation de la fiche-projet actualisée pour l'aménagement de la salle Dothorpa en Maison rurale à Dourbes à la CLDR pour avis
 - 5 avril 2023 : réunion de coordination pour demande de Convention avec l'Administration du Développement Rural
 - 28 juin 2023 : approbation du projet de Convention-Faisabilité par le Conseil communal
 - Septembre 2023 : envoi à l'Administration pour considération par la Ministre TELLIER de la demande dans le cadre de sa 2nde session annuelle de signatures

 Malheureusement, ce dossier n'a pas été retenu par la Ministre à cette occasion. Il lui est actuellement à nouveau soumis pour la 1ère session de signatures de Conventions 2024.

La Commune n'a pas plus d'informations pour le moment pour ces 2 projets, bien que des prises de contact aient été tentées auprès de l'Administration régionale.

Pour les lots 2 et 3 de projets du PCDR, M. le Bourgmestre apporte quelques précisions et répond aux questions des participants au fur et à mesure. Ces interventions figurent ci-dessous.

Pour le **lot 2**, les tableaux suivants relatent les exposés en séance :

FP	Intitulé du projet	Commentaires
2.1	Acquisition et valorisation de la gare de Treignes via le développement d'un projet communautaire	Le projet est géré par une coopérative, mais des difficultés existent actuellement. Les besoins de financement ne sont pas simples à assurer. Les plans ont été soumis pour permis d'urbanisme et celui-ci a été accordé. Une réunion de coordination avec le service *Incendie* a eu lieu il y a quelques mois. Les chantiers s'effectuent avec des bénévoles. Une aide ponctuelle est apportée par le Service *Travaux* de la Commune.
2.2	Chauffage par une chaufferie au bois du nouveau centre administratif, de l'école communale et du château Licot	Effectué ! Les travaux ont été finalisés en octobre 2023. Recours à des subsides *Pollec*.
2.5	Installation et rénovation de panneaux didactiques aux endroits stratégiques	Action continue. Des panneaux ont été rénovés à Vierves par exemple. Le budget participatif va permettre au *Gascot* d'installer des panneaux d'information sur la vie des ardoisières prochainement à Oignies.
2.6	Equipement de lieux publics en Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)	L'espace public numérique est toujours actif. On y observe un flux continu d'utilisateurs avec des personnes présentes quasi tous les jours. Une révision du site web communal est en cours. Ceci le rendra plus opérationnel et permettra aux citoyens d'effectuer des démarches directement en ligne (via *itsme* et leur carte d'identité). Toutes les implantations scolaires ont leur site propre et sont équipées de tableaux numériques.

2.7	Développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux	Abandon du projet de champ photovoltaïque avec l'AIEG : il n'a pas pu être possible de trouver d'endroit propice à cette installation. Le but était de combler les pertes sur le réseau. Le GAL (groupe d'action locale) du Parc Naturel mettra prochainement en œuvre une fiche-projet consacrée aux communautés d'énergie. La première initiative prendrait place à Treignes où de nombreux bâtiments (para-)publics existent : site Arthur Masson, locaux du CFV3V, musée du Malgré-Tout… Les surplus produits seront disponibles pour les riverains. Ceci est possible grâce aux nouveaux compteurs communicants. De nouveaux bâtiments ont été équipés de panneaux photovoltaïques avant le 1er janvier 2024 : crèche d'Olloy, Centre Culturel de Nismes, buvette du foot à Nismes…
2.9	Création d'une maison rurale à Vierves	La commune a acquis un ancien chalet de chasse via sa régie foncière (cela permet de ne pas avoir à payer des frais d'enregistrement). L'installation électrique de ce chalet sera à mettre en conformité. Le bâtiment restera disponible à la location pour les chasseurs.

Par rapport à ce dernier projet, une question est posée par un participant quant au prix d'achat. M. le Bourgmestre fait savoir que le montant s'élève à 180.000 € plus 8.000 € pour le mobilier.

Pour le **lot 3**, les informations apportées en séance sont :

FP	Intitulé du projet	Commentaires
3.1	Renforcement de l'offre de transport en commun dans tous les villages	Travail continu. Participation de l'Echevin de la mobilité aux réunions de l'OCBM (Organe de Consultation de Bassin de Mobilité). Une attention particulière est apportée au maintien de la ligne E86 (Couvin-Namur) parfois remise en question alors qu'il s'agit de la ligne la moins déficitaire du TEC. Il est parfois évoqué de supprimer le segment Couvin-Philippeville de la ligne bien que le Ministre soutienne son maintien, sans engagement écrit pour autant. Une ligne Couvin-Dinant est aussi évoquée. Mais tout cela prend beaucoup de temps sans avancée majeure.

3.7	Promouvoir les jardins communautaires	Les *Compagnons du Cœur* ont désormais leur siège social en dehors de la Commune ; ceci ne permet plus d'aide via le budget participatif malheureusement. L'initiative *Echos du Cœur* est toujours présente à Olloy (site de la *Fleur des Champs*). Il existe un verger collectif à Le Mesnil à proximité du presbytère, soutenu par le budget participatif.
3.10	Aménagement du cœur de village de Treignes	Le SPW a à nouveau réalisé des travaux pour les pavés de la route régionale.
3.11	Diversifier l'offre en randonnées et balades	Les randos *astro* et *croquis* sont réalisées. Une boucle PMR existe à Mazée. Le réseau points-nœuds vélo est travaillé avec l'OT pour en améliorer l'efficacité. Un réseau points-nœuds pédestre verra bientôt physiquement le jour (il est disponible numériquement).
3.14	Rénovation du site du mirador à Mazée	La rénovation est acquise et se fera avant juin 2026 vu que les budgets du Parc National doivent être liquidés pour cette date. La Commune souhaitait déplacer le mirador (200-300 m plus loin du chemin d'accès) pour éviter les dégradations et rassemblements inopportuns, mais le DNF a refusé. Le mirador sera donc érigé au même endroit que le premier installé.
3.15	Développer des festivals sur l'entité	Diverses initiatives existent : Festival Boojum et Dada à Vierves, Marché de la Poterie, Fête de la musique (parc de Nismes) + initiatives lors de fêtes de village… Le Service *Travaux* apporte son aide fréquemment. En 2024, une *bubble party* sera organisée en mai tout comme une fête de la bière « La Pinte » en octobre avec diverses échoppes.
3.16	Organisation de navettes pour une mobilité collective lors d'activités dans la Commune	Un partenariat existe entre l''IDESS et le Centre Culturel pour y amener les citoyens, mais il y a peu d'utilisation dans ce cadre. Il y a eu des négociations avec le CFV3V pour mettre en place un pass week-end pour les habitants de Viroinval, mais il n'y a pas encore de concrétisation car il existe des difficultés en termes d'assurance et de sécurité.
3.17	Mise en place de sentiers pédestres entre la gare de Nismes et la gare de Mariembourg	Un nouveau dessinage du sentier *walphy* le long de l'Eau de Blanche a été fait. Un passage à gué souvent inondé posait problème, mais une solution a été trouvée via un pont du chemin de fer. Le CFV3V se couvre via un courrier par rapport à Infrabel mais les responsables sont parties prenantes de la solution trouvée.

3.18	Recourir aux placements d'équipements divers et à une signalisation efficace pour une meilleure sécurité routière	Après une première phase de consultations villageoises, des réunions de terrain avec le SPW et des analyses de la police locale ont été menées pour implémenter les solutions préconisées. Une nouvelle signalisation a ainsi été mise en place à Dourbes et c'est en cours à Treignes. L'interdiction de passage pour les poids lourds à certains endroits entraîne des effets bénéfiques importants. La volonté du Collège était une interdiction de transit qui avait été acceptée par les communes belges et françaises limitrophes mais la Région a cassé le projet arguant que les routes régionales ne peuvent faire l'objet d'interdiction d'utilisation pour certaines catégories de véhicules.
3.19	Aménagement du cœur de village de Oignies	Il y aura bientôt une borne mixte pour les véhicules électriques et vélo à Oignies. Au total, 8 points sont actuellement définis sur le territoire communal. Il s'agit d'un projet de la Région pour lequel la Commune ne dispose que de peu d'informations.
3.20	Meilleure promotion de l'artisanat	Les marchés de producteurs locaux se poursuivent les 1ers et 3èmes samedis des mois de printemps et été. Un nouveau responsable pour cette initiative a été désigné au sein du Parc Naturel. Un petit marché se tient en parallèle devant le centre administratif les autres semaines. Et un marchand de poisson est présent le jeudi. Les maraîchers sont exonérés de redevance.
3.21	Aider les entreprises locales dans leur création et leur pérennisation	Le Conseil communal a décidé de réaliser une cinquantaine de clips vidéo pour chaque entreprise locale qui le souhaite. Cela se fera en collaboration avec ciné Chaplin.
3.25	Organisation d'expositions ou d'autres activités itinérantes ou ponctuelles dans les villages de l'entité	Action-Sud est actif dans la décentralisation (initiative menée dans le cadre de son contrat-programme). Souvent, cela se déroule à Le Mesnil et Vierves.
3.27	Conception d'un permis de pêche permettant de pêcher sur tout le parcours du Viroin	Les pendules ont été remises à l'heure à Vierves et Treignes lors du renouvellement des baux, ce qui fait que le calme est retrouvé en bordure de rivière.
3.28	Améliorer le fleurissement des cœurs de villages aux entrées des agglomérations et aménager des jardins fleuris	Action récurrente qui permet de tirer son chapeau au CODEF.

3.29	Remise en état des anciennes ardoisières	Un mémoriel à Oignies (place du Baty) existe via le premier budget participatif, à l'initiative du *Gascot*. Divers panneaux didactiques sont ainsi implantés sur ce site. Le 2ème budget participatif permettra de développer ce projet.
3.33	Mise en place de mérites (autres que ceux destinés aux associations sportives)	L'initiative a été réitérée en octobre 2023 et connaît toujours un franc succès.
3.34	Mise à disposition d'un chapiteau communal pour les associations	Via le budget participatif, l'achat de tonnelles s'est fait à Vierves et Treignes. Des prêts entre comités voient le jour. La gestion par les comités permet une plus grande responsabilisation.
3.35	Rendre accessibles et visibles les bois communaux comme zones de jeux	Il en existe une aire forestière de ce type à Dourbes et une nouvelle devrait voir le jour officiellement à proximité du relais Verlaine.
3.38	Placement et remplacement de bancs et poubelles aux endroits spécifiques	De nouveaux investissements sont consentis pour le placement de bancs en plastique recyclé : c'est un peu plus cher, mais plus durable et ils seront plus facilement/rapidement secs. En concertation avec *Icare*, des poubelles ont été enlevées le long des chemins. Les promeneurs et randonneurs sont habitués à reprendre les déchets qu'ils apportent avec eux et cela allège considérablement la tâche de l'association. En fait, les soucis de déchets sauvages sont beaucoup plus présents le long des voiries.
3.39	Proposer des projections cinématographiques dans les villages	Des séances à thème sont organisées par le Centre Culturel grâce à la mise à disposition d'un projecteur par la Province. Ceci se mène ne partenariat avec le ciné Chaplin.
3.41	Entretien du site de Maisselle à Dourbes pour les activités d'alpinisme	Un groupe alpin souhaite refaire les voies sur le site. La commune est favorable à cette initiative et souhaiterait confier la gestion du site audit club alpin tout en assurant la liberté d'accès à tous.
3.42	Ouverture d'une piste cyclable entre Oignies et Fumay	Après de nombreuses péripéties, le site a été remis en état. Le résultat est plus que satisfaisant.
3.46	Dépollution des anciennes stations essence	Malgré les nombreuses prises de contact, les propriétaires de la station de Mazée restent introuvables. À Olloy, le site a été dépollué. Au lieu-dit *Trou du Diable*, le propriétaire vit en Algérie et est poursuivi pour taxe impayée sur les immeubles inoccupés.

3.47	Re-plantations de haies, arbres et arbustes (bocage)	Toujours en cours. U nouveau subside de 30.000 € a été reçu (droit de tirage). Il faudra voir si des agriculteurs sont preneurs car le souhait est de réaliser les plantations entre Dourbes et Olloy et au niveau de la plaine de Bieurre pour créer de nouveaux corridors de liaison. Peu d'endroits publics sont encore disponibles pour ces plantations.
3.50 → 3.54	Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse et de locaux pour les associations	Un suivi des salles est assuré avec entretien annuel. Il y a des travaux de peinture et du renouvellement de mobiliers ci et là. Chaque année, une cuisine est rénovée ou une rénovation est programmée.
3.56	Poursuivre les actions afin de sensibiliser au respect du Règlement Général de Police Administrative (charte « Vivre Ensemble »)	Le RGPA a été revu récemment afin d'y intégrer de nouvelles matières (exemple : la pêche). Il sera soumis au vote des Conseillers à la prochaine séance du Conseil communal. Ponctuellement, un article est inséré dans le *Viroinval Infos* (poubelles, chiens en laisse…).
3.58	Agrandissement de la Maison de Repos existante	Un groupe de travail va être lancé pour réfléchir au devenir de la Maison de Repos actuelle. Celle-ci ne répond pas toujours aux normes de l'AViQ. La convivialité et la participation au sein de la Maison de Repos permettent de compenser mais il s'agit de se mettre en marche pour définir les meilleures solutions à activer : nouvelle construction ou agrandissement ? où ? comment ? quels financements ?
3.62	Restauration du vieux pont de Treignes	Les travaux sont terminés et le résultat est vraiment appréciable.
3.64	Organisation de rencontres « grands-parents/élèves » dans les écoles et d'ateliers permettant de transmettre le savoir de nos aînés	L'école des devoirs permet de rencontrer les objectifs de cette fiche-projet.

En cours de présentation, les participants réagissent quant :

- À l'enterrement à venir d'une conduite d'eau vers le domaine des Nobertins et l'impact sur les refus antérieurs de permis d'urbanisme.
- À l'arrivée de divers subsides pour (1) des plantations, (2) la revégétalisation des centres urbains et des quartiers et (3) la lutte contre les inondations au regard des attentes liées au PCDR.
- Au dépôt de nombreuses immondices au niveau de l'ancienne station essence du Trou du Diable.
- À l'engagement éventuel d'un agent constatateur.

En plus des projets inscrits au PCDR ayant connu des avancées en 2023, M. le Bourgmestre liste 4 nouvelles initiatives en lien avec la stratégie du PCDR :

1. *(Ré)Ouverture d'un chemin pédestre entre Mazée et Treignes (DNF impliqué)*
 Il s'agit d'une demande des habitants de Mazée qui sera bénéfique également pour les mouvements de jeunesse.
2. *Possibilité de diminuer l'intensité voire la coupure de l'éclairage public*
 Sur la cinquantaine de cabines électriques installées sur le territoire communal, des dispositifs *RTU* ont été installés dans une dizaine (le but est de toutes les équiper) ; ces dispositifs permettent un pilotage plus fin de l'éclairage dans les villages.
3. *Reconfiguration de l'espace de la piscine à Nismes*
 Grâce à divers supports (vidéos, photo, plan…), le projet est illustré. L'objectif est d'offrir la possibilité d'utilisation d'un pumptrack et un skatepark aux jeunes. Le premier, moins bruyant, serait le plus proche des habitations tandis que le second serait à proximité du parc communal. Un certain temps a été perdu de par la volonté initiale d'utiliser les anciens bassins pour le skatepark, option beaucoup trop coûteuse après étude de faisabilité. Désormais, un dossier doit être présenté à *Infrasport* dans le but d'obtenir un subside qui pourrait atteindre 65% du budget. A la question d'un participant, M. le Bourgmestre répond que l'accès à ce site se fera par le parc.
4. *Réseau de chaleur au niveau de la rue Vieille-Eglise*
 Ce projet est mené avec la Cellule PBE (plan bois-énergie) de la FRW. Il s'agit de chauffer les bâtiments publics grâce à des plaquettes forestières. Vu le manque d'intérêt des propriétaires sur le site (1 seul sur 24 potentiellement se montrait intéressé), seuls les bâtiments publics seront concernés : Maison de la Laïcité, Office de Tourisme, Centre Culturel, Maison des Baillis, presbytère.
 Les options restent ouvertes pour l'aménagement de la future chaufferie : nouveau bâtiment, container… Une dalle autoportante permettra l'implantation. Un second espace devra être aménagé pour la réserve de plaquettes.

À propos de la **priorisation à 3 ans**, il est proposé de s'en tenir aux décisions prises par la CLDR le 7 mars 2023, à savoir la mise en œuvre successive des projets 1.1, 1.2 et 1.4 vu que la Salle Dothorpa n'a pas été retenue parmi les Conventions 2023 signées par la Ministre TELLIER :

- Acquisition et aménagement de la **salle Dothorpa** en maison rurale à **Dourbes**
- Construction d'une **maison rurale** avec aménagement des abords à **Olloy**
- Aménagement du **cœur de village** de **Nismes** (phasé)

4. Divers

Les points divers permettent l'expression des membres de la CLDR avant la clôture de la réunion. Les participants en profitent donc pour :

- Souligner la difficulté de proposer des projets de qualité via le PCDR en limitant les subsides (en imposant des plafonds) ; l'exemple de la Maison de village de Oignies est à nouveau cité.
- Faire savoir que le projet présenté pour la réhabilitation de la piscine avait été proposé lors de l'appel à projet *Cœur de Village* et que celui-ci n'a pas été retenu. Peut-être que le projet 1.4 du PCDR (Aménagement du cœur de village de Nismes) aurait connu un autre sort. Nul ne peut l'affirmer sans crainte de se tromper cependant.

Suite à ces deux dernières interventions, M. le Bourgmestre clôture la séance et remercie une nouvelle fois les participants.

Pour la Commune,

Baudouin SCHELLEN,
Bourgmestre

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Thomas CONSTANT – Xavier PAULY,
Agents de Développement